

Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 7 novembre 2024

Compte rendu

Présents:

Julie Mazet	Directrice de l'école, enseignante PS/MS
Françoise Guyon	Enseignant GS
Laure Doublier	Enseignante MS/GS
Corinne Tourne	Enseignante PS

Céline Curinier	Atsem
Jennifer Herbepin	Atsem
Souhila Kahal	Atsem
Elodie Fernandes	Atsem

Chloé Picard	Représentante de parents d'élèves
Violaine Meyrat-Fabre	Représentante de parents d'élèves
Julie Thomas	Représentante de parents d'élèves
Caroline Gerset	Représentante de parents d'élèves

Estelle Gignoux	conseillère municipale
-----------------	------------------------

Excusée :

Nathalie Penin	Inspectrice de l'Education Nationale
----------------	--------------------------------------

Ordre du jour :

- effectifs et organisation des classes
- règlement de l'école
- sécurité : portail, alertes incendie et PPMS
- évaluations de début de CP
- projets et activités des classes
- budget, travaux sur les bâtiments
- organisation de l'APC
- questions des parents

1. Effectifs et organisation des classes.

- L'école compte cette année 102 élèves répartis en 4 classes. Il y a une classe avec 27 PS, une classe avec 9 PS et 18 MS, une classe avec 12 MS /12 GS et une classe avec 24 GS.

Nous veillons à ce que les effectifs soient équilibrés au sein de chaque classe avec des classes moins chargées pour les élèves de GS. Celles-ci ne pouvant dépasser 24 élèves.

- Organisation de l'après-midi : les élèves de PS/MS sont accueillis dans leur classe de manière échelonnée en fonction de leur temps de repos.

2. Règlement de l'école:

- le règlement a été voté à l'unanimité.

3. Sécurité : portail, alertes incendie et PPMS

Alerte incendie : chaque année nous réalisons 3 entraînements dont un qui a déjà eu lieu.

PPMS : dans le cadre du projet particulier de mise en sécurité des élèves nous devons réaliser un exercice d'alerte intrusion. Nous le faisons sous forme d'un petit jeu.

4. Évaluations de début d'année

Nos anciens élèves de GS ont passé des évaluations de début de CP afin que chaque enseignant puisse se rendre compte du niveau de chacun et ainsi adapter les apprentissages de début d'année. Les résultats sont ensuite analysés avec les enseignants de CP afin de bien cibler quels ont été les points forts et les faiblesses éventuelles. Les résultats de nos élèves sont très satisfaisants.

5. Projets et activités des classes:

Nos projets culturels :

- Bibliothèque : chaque classe se rendra 4 fois dans l'année à la bibliothèque. Pendant ces sorties, une bénévole lira des histoires aux enfants qui pourront ensuite regarder des livres et en emprunter un qui restera dans le coin bibliothèque de la classe.
- Ecole et cinéma (toute l'école) :
Nous participons cette année également au projet « école et cinéma ». Nous nous rendrons au cinéma de Vizille pour visionner deux films pour les PS et MS et trois films pour les GS.
Les dates prévues sont les suivantes :
« petites casseroles » le jeudi 23 janvier pour les 4 classes
« le kid » le mardi 8 avril pour les GS
« les contes de la mère poule » le mardi 13 mai pour les 4 classes
- Les enfants assisteront à un spectacle pour Noël. Il sera entièrement financé par l'argent récolté par l'association des parents d'élèves.

Nos projets liés à la motricité

- Projet cirque : toute l'école participera à un projet cirque.
Le directeur de l'école de cirque du Versoud viendra tous les lundis à partir du lundi 10 mars. Toutes les classes de l'école bénéficieront donc de 6 séances avec un professionnel du cirque et d'au moins 5 autres séances avec les enseignantes qui pourront utiliser le matériel de l'école du cirque (les trapèzes vont rester installés...)
Le coût de ce projet sera entièrement financé par l'argent récolté par l'association des parents d'élèves.
- Projet poney : au printemps, les GS iront faire 6 sorties au poney club des Rapeaux. Pendant ces demies journées ils découvrent l'animal, apprennent à en prendre soin et à monter. Ils ont également un temps dans la nature pour diverses activités avec l'enseignant.
Le coût de ce projet sera entièrement financé par l'argent récolté par l'association des parents d'élèves et par la subvention de la mairie.
- Cycle piscine : Un cycle piscine pour les GS doit se dérouler au printemps.
- Pour la motricité : la commune met à disposition les différentes infrastructures. Nous profitons donc du stade aux périodes où la météo est la plus clémente (en période 5) et de la salle du DOJO à d'autres périodes.

Nos projets liés aux sciences et au vivre ensemble

- Nous avons obtenu une nouvelle fois une subvention de 1070 € par le département pour la réalisation de 2 projets découverte sur les sites espaces naturels sensibles. Ces subventions ne concernent que les classes de GS. Etant donné que les GS font beaucoup de projets, nous avons décidé que les PS et MS de l'école participeraient également à ce projet. Pour ces classes, les projets seront financés grâce aux fonds récoltés par l'association des parents d'élèves que nous remercions énormément et par la subvention de la mairie.
Dans ce cadre, 2 sorties seront réalisées pour toutes les classes. Une sortie nature au marais des Seiglières à l'automne ou au printemps et une sortie raquettes sur le plateau de l'Arselle au mois de janvier. Lors de ces sorties nous serons accompagnés par des guides de moyenne montagne.
- Plantations et/ou élevage suivant les classes
- Sortie de fin d'année. Chaque classe programmera une sortie de fin d'année.

6. Budget et travaux:

Fonctionnement :

- comité des fêtes (2800 euros). Ce gros apport du comité des fêtes permet de financer les projets et sorties. La coopérative permet en outre les achats pour les projets des classes : élevages, plantations, cuisine, ...
- La mairie verse une subvention pour l'ensemble des projets à hauteur de 2484 euros. Elle participe également à hauteur de 4378 euros pour le financement des cars lors des sorties scolaires.
- La mairie finance en totalité le cycle piscine.
- La mairie participe à l'achat des fournitures des classes : 34 euros par enfant.

- La mairie participe à l'achat de livres à hauteur de 400 euros pour l'école

demande de travaux d'investissement

Les investissements réalisés :

- La mairie a versé 3000 € pour le renouvellement du matériel de motricité. Nous les avons donc utilisé pour acheter du petit matériel ainsi que des tapis.

- un bac à sable tout neuf a été installé pendant l'été dans la cour des PS.

Les investissements demandés :

en informatique:

nous souhaiterions que chaque classe soit équipée d'un VPI avec un ordinateur portable. Il faudrait également un nouvel ordinateur de direction car il est en très mauvais état.

en mobilier :

- nous souhaiterions une grande armoire que l'on verrouillerait avec un cadenas à code dans notre salle de motricité. Cela permettrait de ranger notre petit matériel de motricité afin qu'il ne soit pas utilisé (endommagé ou perdu) par des structures extérieures à l'école (centre de loisirs, associations)

- un fauteuil de bureau

en travaux :

nous souhaiterions réhausser l'évier présent dans chaque classe. Ils sont à hauteur d'enfants de maternelle mais ne sont utilisés que par des adultes pour le nettoyage quotidien du matériel de classe. La position est donc très mauvaise pour le dos.

7. Organisation de l'APC:

(Activité Pédagogique Complémentaire)

Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à aider les enfants sur des compétences ciblées. Les enfants proposés par les enseignants pourront bénéficier sous réserve de l'accord de leurs parents d'un moment privilégié avec l'enseignant pour les aider sur une compétence précise. Ces heures d'APC ont lieu pendant une demie heure sur la pause méridienne. A midi pour les GS et à 13h15 pour les autres enfants qui mangent au premier service.

8. Questions diverses:

- *Organisation du cycle piscine : nombre de séances, encadrement, retour au campus envisagé ?*

Estelle Gignoux nous communique ce soir son souhait que le cycle piscine se déroule à nouveau sur le bassin du campus. Elle va donc s'occuper de retrouver 8 créneaux pour l'école maternelle. Une recherche pour voir de la faisabilité et une demande de devis va également être faite sur le bassin de Livet-et-Gavet.

- *Sensibilisation à la surexposition aux écrans des jeunes enfants (+ pont avec la journée thématique organisée par la Mairie fin novembre ?)*

- *Lorsque le quota bus (VFD) subventionné par la Mairie a été dépassé, l'école a-t-elle pu finalement obtenir des tarifs alignés sur ceux de la Mairie afin de minimiser au maximum les dépenses liées au transport ?*

Oui

-Récompenses avec bonbons :

Mail parent MS :

« Ma fille me dit régulièrement qu'on lui a donné un bonbon car elle a été sage.

Elle est en moyenne section, je ne suis donc pas sûre que ce soit vrai.

J'ai l'impression que cela se passe au périscolaire.

Je ne suis pas pour que ma fille assimile, qu'elle a le droit à du sucre ou non, en fonction de son comportement. »

Aucun membre de l'équipe pédagogique (enseignants et ATSEM) n'a recourt à un système de récompense avec bonbons. Si des bonbons sont distribués, cela arrive lorsque l'on fête les anniversaires, ils sont distribués à chaque enfant.

- *Des situations de harcèlement existent même dès le plus jeune âge en maternelle. Comment de telles situations sont-elles traitées ?*

Effectivement, de telles situations existent bien dès le plus jeune âge. La communication est donc primordiale pour que ce genre de situation s'arrête. Les parents doivent donc nous faire remonter le malaise. Toute l'équipe est alors mise au courant et une vigilance accrue se met alors en place. Des sanctions progressives visant à protéger l'enfant harcelé et à faire progresser l'enfant harceleur sont alors appliquées jusqu'à l'arrêt total du problème.

- *Pronote Primaire : L'installation et l'usage de Pronote Primaire en maternelle sont-ils envisagés ? (surtout si on demande à regrouper le péri dessus)*

Cela peut-être envisagé s'il y a une réelle demande des familles et une réelle utilité. Pour l'instant, les classes ne sont pas équipées en matériel informatique et nous ne voyons pas un grand intérêt d'utilisation de pronote Primaire à l'école maternelle.

- *Validation date kermesse le vendredi 13 juin 2025, lieu à confirmer*

- *Retours éventuels sur le conseil périscolaire du 15 octobre 2024*

Un retour mairie a été envoyé

la directrice, Julie Mazet